

Question présentée par le député :

M. Alexandre de Senarclens

Date de dépôt : 16 janvier 2020

Question écrite urgente

Assainissement du parc immobilier de l'Etat : état du parc, planification et coûts, où en sommes-nous ?

Le parc immobilier de l'Etat représente une part importante des dépenses en énergie du canton. Une estimation produite il y a quelques années évaluait la consommation du parc immobilier de l'Etat à près de la moitié des besoins en énergie du canton (chauffage et eau chaude) pour une production de deux tiers des émissions de CO₂.

Le parc immobilier de l'Etat est un gouffre énergétique important et il fait nul doute que la mise en conformité des bâtiments aux normes aujourd'hui en vigueur représente un investissement considérable.

Ceci dit, les privés ont dû se mettre en conformité avec leurs bâtiments au 31 janvier 2016 avec une prolongation du délai de deux ans. On apprenait alors que les bâtiments de l'Etat ne seraient pas soumis aux mêmes exigences de délais, celui-ci n'ayant pas les moyens financiers de répondre à temps aux exigences des normes énergétiques en vigueur. Une approche globale d'assainissement des bâtiments de l'Etat avait alors été privilégiée selon un calendrier précis, plutôt qu'une approche spécifique comme la pose unique des doubles vitrages sur tous les bâtiments.

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) *Qu'en est-il de l'état des travaux d'entretien, de rénovation ou de transformation du parc immobilier de l'Etat afin que celui-ci soit conforme aux normes énergétiques en vigueur ?***
- 2) *Avons-nous une idée précise des bâtiments qui sont aux normes et de ceux qui ne le sont pas encore ?***

- 3) *Si des bâtiments ne sont toujours pas aux normes, pour quelles raisons ne le sont-ils pas ?*
- 4) *Est-il possible d'obtenir la planification globale ainsi que le calendrier d'assainissement des bâtiments de l'Etat ?*
- 5) *Quel coût représentait l'opération globale de mise en conformité des bâtiments depuis la mise en place du programme d'assainissement ?*
- 6) *Quels coûts reste-t-il à engager afin de mettre le parc immobilier de l'Etat aux normes ?*
- 7) *Quelles ont été les sommes déjà engagées ces dernières années afin de mettre le parc immobilier aux normes ? Et pour quels travaux et sur quels bâtiments ?*
- 8) *Qu'en est-il de l'assainissement des fenêtres ? Que représente en termes de coût la mise en conformité des fenêtres sur les bâtiments de l'Etat ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite urgente.